

SAS 68 *Libéral*

Réunion de
présentation
du SAS 68
volet Libéral

MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

Pourquoi participer au SAS ?

- Cela offre une possibilité de conseil et d'orientation à mes patients si je ne suis pas disponible.
- Cela me permet d'apporter une réponse à des demandes de consultation dont la pertinence a été vérifiée.
- Cela me permet de valoriser la réponse aux soins non programmés que j'effectue déjà (cotation SNP : +15 euros plafonnée à 20 prises en charge hebdomadaire +1400 euros/an dans le cadre du forfait structure).
- Je garde la main sur mon organisation en choisissant de mettre en visibilité des créneaux de rdv 2h par semaine (par l'intermédiaire de votre logiciel de prise de rendez-vous habituel) et accepter d'être contacté par le SAS ponctuellement afin de prendre des patients en sus de des disponibilités remontées ou renseignées dans la plateforme numérique SAS.

Comment participer au SAS ?

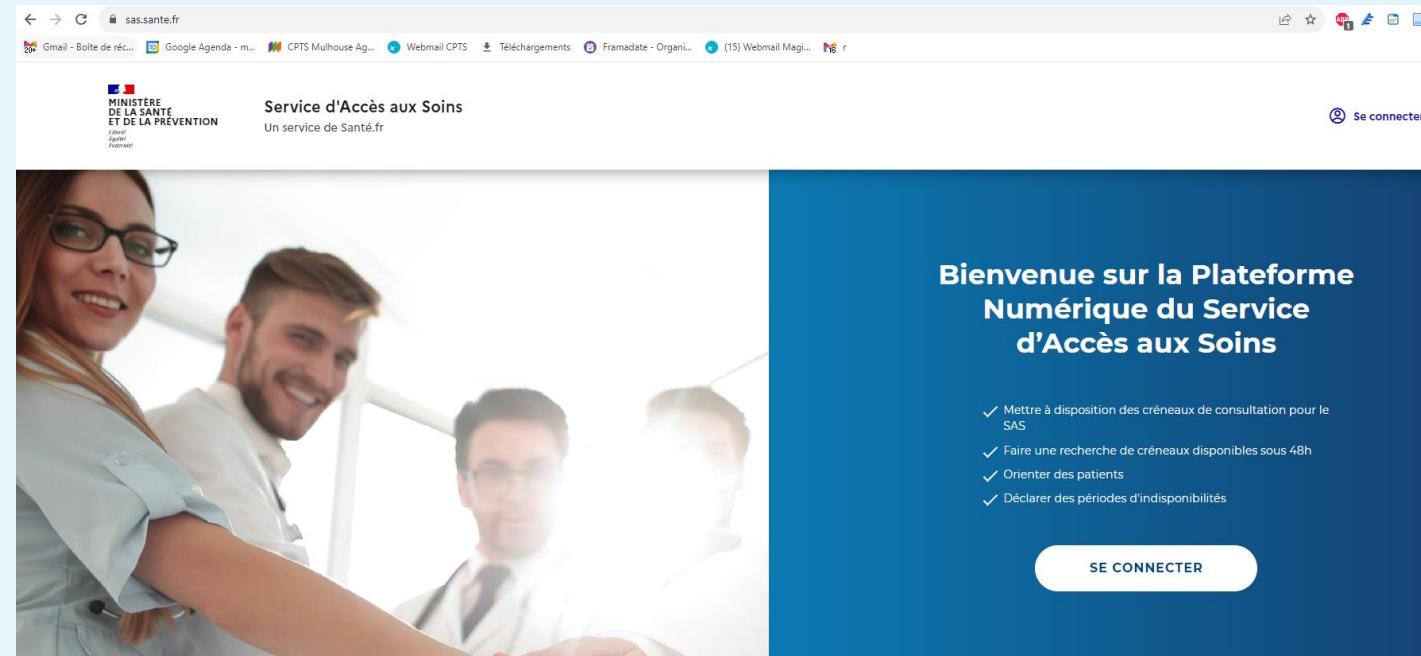
En tant qu'effecteur

Je déclare ma participation sur la plateforme nationale
SAS accessible à: sas.sante.fr

Accessible à tout professionnel de santé installé avec une
carte CPS ou via Pro Santé Connect (e-CPS)

J'indique mes créneaux de disponibilité hebdomadaire ou

Je laisse mon logiciel de prise de rdv* remonter dans
l'agenda de la plateforme nationale SAS les seuls
« créneaux grand public hors patientèle » et « créneaux
professionnels » visibles des professionnels de santé.



*Logiciel de prise de rdv déjà interfacés avec la plateforme SAS nationale :

Agenda 5 (CFTS), Callibri (Eurice), Citana (Anamnèse), Clickdoc (CGM France), CPTS Rendezvous (CPTS Services), Doctolib, IdéoPHM (Maincare-BFC), Keldoc* (NEHS Digital), Maiaia (Cégé (par l'intermédiaire de votre logiciel de prise de rendez-vous habituel) dim), Medaviz, Médunion Urgences, [MonMédecin.org](https://www.monmedecin.org)* (Avis2Santé), Sms In Situ* (CPTS IN SITU), Urgences chrono (Focus Santé), 48h chrono* (Medin+)

SAS 68
Libéral

Comment participer au SAS ?

En tant que régulateur

- La régulation a lieu au CRRA 15 à Mulhouse dans un premier temps puis pourra être effectuée à distance
- La rémunération et la couverture assurantielle des régulateurs médicaux sont les mêmes que pour la régulation libérale en permanence de soins (100€/h)
- Au sein d'une équipe avec 2 OSNP qui préparent mon intervention et mettent en œuvre mes décisions
- Une formation est assurée lors de la prise de poste